> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

14/02 Dernière minute

Scandaleux travail d'experts qui annonce un non-lieu dans «l'affaire Théo». 1- Le sphincter est tranché sur 10 cm, mais la matraque n'a pas pénétré le corps par l'anus, donc pas de viol! 2- Le geste du policier avec sa matraque est conforme aux instructions d'usage, le policier pourrait ne pas être inculpé. 3- La force utilisée est proportionnée... à la rébellion de Théo.

Circulez, il ne s'est rien passé... que de normal.

Stop au harcèlement policier à Pantin

Depuis décembre 2015, le harcèlement policier contre Zohra Kraiker et ses fils n'a pas cessé (voir RE 148 et 160) et leur volonté de le dénoncer non plus. Le mercredi 17 janvier Zohra voit la BST (Brigade Spécialisée de Terrain) en train de contrôler des jeunes. Elle leur dit de ne pas les violenter. Le lendemain 2 officiers de la police judiciaire avec 3 membres de la BAC armés jusqu'aux dents s'invitent chez elle sans présentation d'aucun justificatif de leur intervention, seul son mari est présent. Elle se rend de son plein gré au commissariat de police à Pantin. L'OPJ l'a met en garde à vue pour 24h. On lui reproche d'avoir jeté une bouteille d'eau sur les forces de l'ordre, ce qui est faux. Pour le moment, Zohra a un rappel à la loi... info à suivre : Facebook : Comité de vigilance contre les violences policières à Pantin

Stop au mouchard électrique Linky!

Le compteur électrique Linky est en train d'être installé dans tous les foyers. Vous allez le payer 130 euros. Pour vous: zéro avantage. En revanche votre consommation est enregistrée 24/24. Le courant peut être coupé à distance par Enedis (filiale de l'EDF). Les flics et publicitaires peuvent surveiller vos habitudes. En prime vous allez être inondé par des ondes à très hautes fréquences jour et nuit, ondes dont on ignore encore la nocivité. Comment refuser ce mouchard? http://www.santepubliqueeditions.fr/kit-complet-de-lutte-contre-linky.html

Bonne chance aux évadés!

Le 17 janvier, quatre hommes ont réussi à fuir le CRA de Palaiseau, après avoir scié les barreaux d'une fenêtre et s'être glissés le long d'une échelle de draps noués. Le 4 février c'est au tour d'un retenu algérien enfermé au CRA Correbarrieu: deux copains lui font la courte-échelle et il passe au dessus de la barrière de barbelés en se servant de serviettes de toilettes pour ne pas se couper.

Liberté pour Dramane!

Le 1er janvier, la BAC intervient dans le secteur de la cité des 3 000 à Aulnay-sous-Bois (93). La version officielle parle de situation d'extrême tension, de policier agressé. Pourtant les choses ne sont pas si claires, une vidéo d'un passant montre un policier de la BAC écrasant au sol un adolescent de 14 ans, le tabassant copieusement. Le lendemain la police procède à plusieurs interpellations dans le quartier. Finalement une instruction est ouverte et seul Dramane, 20 ans, est inculpé pour violences contre les policiers et incarcéré à la prison de Villepinte. Une page facebook «Libérer Dramane» a été ouverte et le samedi 13 janvier une première mobilisation regroupait plus d'une centaine de personnes, habitants de la cité des 3 000 et soutiens, autour de banderoles «Non à l'injustice », et «Liberté pour Dramane ». Prochain rassemblement le mardi 20 février 2018 a 14 heures devant le tribunal de Bobigny.



Marche des solidarités «Le racisme d'État tue»

Violences policières, chasse aux sans papiers. AGIR aux migrant.e.s... samedi 17 mars 2018 à 14h, place de l'Opéra - Stalingrad

«Violences policières systémiques»,

Dans ce texte Désarmons-les met à nu l'institution policière. À lire absolument sur https://desarmons.net/ index.php/2018/01/24/violences-policieres-systemiquesquest-ce-quon-entend-par-la/

http://resistons.lautre.net/

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

MUNITRE LES VIULENHES PULICIERES EL SECURITAIRES

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : http://resistons.lautre.net/ Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draquignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation

La police « intégrée » dans notre vie?

Il y a déjà la domination des corps : tirs de flashball, jets de gaz, coups de taser et de matraque qui mutilent, balles qui tuent en série...

Le contrôle s'élargit en Macronie. Après l'autorisation donnée à la police de pénétrer dans les foyers d'urgence (voir RE 168), c'est le recensement des migrants à Calais sous prétexte de leur distribuer des repas et l'installation systématique des compteurs électriques espions Linky (voir plus loin) dans les logements. Colomb en rajoute une couche avec la «police de sécurité quotidienne» (PSQ): le recrutement sera massif et aura pour effet encore davantage de ghettoïsation et de répression dans les quartiers par le renforcement des contrôles d'identité provocateurs par des policiers «connectés», équipés de tablettes. Puis ca continue encore, écoutez Colomb: «Le policier non armé à l'intérieur de l'école (...) va vivre au quotidien avec les enfants et va en fait s'intégrer dans leur vie », d'abord à Nice, à «titre expérimental». Et quand l'enfant rentrera chez lui, dans son quartier, il retrouvera la même volonté de flicage continu : « Nous voulons que demain un référent soit chargé du lien avec la police dans chaque conseil de quartier et qu'il

ait réciproquement un correspondant au sein du commissariat ».

Macron entend installer au cœur de nos existences cette « police de la pensée », dont parlait George Orwell dans son livre fameux «1984». Mais il y a quelque chose à faire. Parents d'élèves et enseignants ont le droit de refuser l' «intégration» de la police dans l'âme de leurs enfants et élèves. Les participants aux conseils de quartiers ont le droit de refuser qu'un flic soit présent parmi eux, devenant par là une extension des commissariats.

Il en va de notre dignité et de notre capacité de résistance.

Sélection à l'université : le numérique au service de l'ordre établi

Macron candidat avait promis de mettre fin au système de tirage au sort qui avait empêché avec violence de nombreux lycéens de s'inscrire à la fac et avait scandalisé tout le monde l'an passé. Or la seule solution pour que tout le monde ait sa place ... suite en page 2 >

aurait été d'ouvrir au moins dix nouvelles universités ; chose aisément réalisable quand on se souvient que la fac de Vincennes a été construite en à peine 6 mois après la révolte de 1968, quand on sait combien de thésards sont aujourd'hui au chômage et combien de bâtiments vides sont réquistionables. Macron, lui, a choisi de faire pire que le tirage au sort en le remplacant par une sélection sur la base de l'inégalité sociale et territoriale qui permet de barrer le passage du périphérique aux lycéens des banlieues qui n'auraient pas des résultats brillants. Plus largement Macron entend barrer purement et simplement l'accès aux études supérieures à un grand nombre d'entre eux. Pour permettre cela un algorithme aurait été mis à disposition : il permettrait de sélectionner sur les notes pondérées en fonction du lycée d'origine (pour ce logiciel on peut imaginer qu'un 14 dans le 93 vaille un 9 à Henri IV). On nous dira que ce ne sont que des rumeurs mensongères qui circulent dans les AG de profs en lutte mais qu'on nous explique alors pourquoi le lundi 12 février lors de l'examen de la loi Vidal sur la sélection à la fac, le gouvernement a fait adopter un amendement qui permettra à l'administration de ne pas répondre aux demandes de transparence sur le fonctionnement de la plate-forme de sélection « Parcours-sup »? Nous ne sommes pas dupes, nous savons que de chaque mesure de ce gouvernement ne peuvent résulter que plus d'inégalités et de ghettoisation. Alors une seule solution : se battre contre chacune d'entre elles et ,depuis là où chacun est, en refuser la mise en oeuvre. Les lycéens qui se sont mobilisés ce mois-ci ont encore fait les frais de la répression (au lycée Moulin du Blanc Mesnil où 3 lycéens ont été traités de « fascistes » et exclus un jour par leur proviseur ou encore au lycée Vilgénis Amasoy à Massy où des élèves ont été matraqués gazés et arrêtés) mais cela ne doit que nous encourager à ne pas baisser les bras et à nous battre de plus belle contre cette politique déqueulasse qui entend priver d'avenir l'ensemble de la jeunesse populaire.

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

«Nous, prisonniers, condamnés ou prévenus»

Des prisonniers de Fleury ont répondu dans un communiqué aux mobilisations de matons réclamant toujours plus de sécuritaire, en clair l'armement généralisé des surveillants, l'imposition de menottes aux détenus lors de leurs déplacements hors des cellules, des restrictions conséguentes des libertés et des droits des prisonniers... «nous voulons lancer un message vers l'extérieur, contre ce qui se joue en ce moment devant les prisons françaises : l'invisibilisation des violences quotidiennes à l'encontre des détenus, insultes régulières, coups, pressions administratives, les suicides réguliers, les pigûres forcées, les cellules enflammés comme à Fresnes il y a quelques jours, et même les viols, comme à la MAF ou à Meaux il y a quelques mois. (...) À travers ces actes de résistance collective, nous nous mobilisons contre cette répression grandissante et contre l'entreprise sécuritaire de l'État pénal. Mais pour ce faire, nous avons besoin de construire une force collective, et que nos luttes soient entendues et relayées à l'extérieur. La violence, la vraie, elle est du côté de la prison, de la justice et de la police, qui frappent, séquestrent et légitiment ces exactions. La violence. c'est l'État. »

Les conséquences du mouvement de grève des matons sur les prisonniers ,non médiatisées, sont pourtant lourdes: privés de cantine; des promenades écourtées ou supprimées; dans certains établissements les surveillants coupent l'eau et l'électricité; de nombreux parloirs sont suspendus, ou reportés...

L'intégralité du communiqué, plus d'infos, les émissions de radio... sur https://lenvolee.net/

À Lyon, harcèlement de squats

Le 6 janvier au soir, le squat « La Cabine » organise une soirée de soutien. À 5 minutes de là, une boîte de nuit branchée de Lyon fait péter les watts. C'est pourtant au squat qu'une voiture de police passe, expliquant avoir reçu des appels, et demandant de vider l'impasse. On se passe le mot, ça se fait tranquillement. Puis d'autre flics débarquent, ils veulent que tout le monde sorte sous dix minutes. Rapidement une soixantaine de flics avec matraque, bouclier et casque, commencent à entrer dans l'impasse. Réflexe, la porte se ferme de justesse. Et BOOM, sans sommation, on entend le premier coup de bélier d'une longue série qui durera près d'une heure, l'intérieur d'un bâtiment bondé et sans issue est inondé de gaz. La détermination de tous empêchera les flics de passer. À lire sur https://rebellyon.info/On-a-fini-sans-bleus-Retour-sur-la-18570

Le 29 janvier à Villeurbanne deux personnes font des travaux dans un lieu occupé attenant à l'amphi Z (premier lieu réquisitionné) et à la Maison Mandela. Soudain, la BAC est au portail et leur demande d'approcher. Les deux hommes ne réagissent pas immédiatement, les deux policiers dégainent leur arme à feu, passent au dessus du portail et les mettent en joue. Face aux «ferme ta gueule», «j'm'en branle» les deux hommes restent calmes . «On peut se demander ce qu'il se serait passé si, pris de panique face à des armes à feu braquées sur nous, nous avions plutôt décidé de courir nous mettre à l'abri: nous auraient-ils tiré dans le dos?» À lire sur https://rebellyon.info/La-police-lyonnaise-a-deux-doigts-18664

«Qui veut noyer son chien l'accuse d'avoir la rage»

Ce proverbe illustre bien ce qui s'est passé en janvier à Villeneuve-la-Garenne. Un automobiliste voulant échapper à un contrôle routier sur l'A86, contourne le motard qui s'approche en mettant même son clignotant. Ni une ni deux, le flic sort son flingue et tire 10 fois en direction de la voiture. L'homme au volant sera touché deux fois. Le Parisien publie immédiatement la version des flics qui l'accusent d'avoir foncé sur eux et il est inculpé pour «tentative de meurtre» contre un policier. Espérons que la vidéo de la scène pourra l'aider à échapper aux années de taule qu'on veut lui réserver pour un simple délit de fuite.

Suite de la plainte pour brûlures au 2 et 3ème degré à Mantes-la-Jolie

Le 7 novembre, un habitant du Val-Fourré de 27 ans a été menotté contre le radiateur d'un fourgon de police après avoir été embarqué sans raison, cela lui avait provoqué de très graves blessures aux mains et aux bras (voir RE 167). Il avait porté plainte et a dû attendre 4 mois pour qu'une enquête contre X soit enfin ouverte par le parquet mais sans que les «blessures volontaires et les insultes à caractère raciste » ne soient retenues.

«Justice pour Adama, justice pour Mehdi!»

pour avoir scandé ce slogan ainsi que deux autres «Tout le monde déteste la police » «La police assassine, la justice acquitte» durant une manifestation le 28 janvier 2017(voir RE 160), la belle -sœur d'une victime de la police s'est retrouvée devant le tribunal de Lyon, accusée d' « outrage à la police nationale ». Et pourtant, la mort de Mehdi est une preuve flagrante de la vérité de ces slogans: rentrant chez lui, aux Minguettes, dans la nuit du 11 décembre 2016 après avoir fêté la naissance de sa fille, juché à bord d'un scooter avec deux amis, il est pris en chasse par la police ce qui provoque l'accident qui lui vaudra la mort. C'est ensuite le parcours du combattant pour la famille qui veut porter plainte. Une enquête interne à la police est finalement ouverte et s'achève par un non-lieu en mai 2017 mais l'acte officiel n'est jamais communiqué à la famille ce qui l'empêche d'avoir accès au dossier et de demander la nomination d'un juge d'instruction. Un collectif « vérité et justice pour Mehdi » a très vite vu le jour organisant la manifestation à l'issue de laquelle la belle-sœur de Mehdi s'est trouvée inculpée. Une relaxe a été prononcée, il faut dire que les soutiens étaient nombreux le jour du procès.

Occupation de la fac de Paris 8 par des exilé·e·s et soutiens

3

Commencée le 30/1, le bâtiment A est encore occupé mi-février et d'autres occupations de facs (à Grenoble, Nantes, Lyon...) ont suivi. Il s'agit de dénoncer les politiques migratoires racistes européennes et d'apporter un soutien matériel et logistique aux migrants accueillis sur les lieux.